

1 Emmanuel Macron, *Président de la République*

2 Edouard Philippe, *Premier ministre*

Marc Fesneau, *ministre chargé des Relations avec le Parlement*
Benjamin Griveaux, *secrétaire d'Etat, porte-parole du Gouvernement*
Marlène Schiappa, *secrétaire d'Etat chargée de l'Egalité entre les femmes et les hommes et de la lutte contre les discriminations*
Sophie Cluzel, *secrétaire d'Etat chargée des Personnes handicapées*

3 Le Sénat - *Président : Gérard Larcher*

Votre sénateur :

4 François de Rugy, *ministre de la Transition écologique et solidaire*

Elisabeth Borne, *ministre chargée des Transports*
Brune Poirson, *secrétaire d'Etat*
Emmanuelle Wargon, *secrétaire d'Etat*

5 L'Assemblée nationale - *Président : Richard Ferrand*

6 Nicole Belloubet, *Garde des Sceaux, ministre de la Justice*

7 Jean-Yves Le Drian, *ministre de l'Europe et des Affaires étrangères*

Nathalie Loiseau, *ministre chargée des Affaires européennes*
Jean-Baptiste Lemoyne, *secrétaire d'Etat*

LE CONSEIL SUPERIEUR DE LA MAGISTRATURE

Le CSM a pour rôle de garantir l'indépendance des magistrats par rapport au pouvoir exécutif.

Dans les institutions actuelles, il est composé de magistrats élus par leurs pairs et de personnalités extérieures nommées. Le Conseil propose ou donne un avis sur les nominations des magistrats par le président de la République. Pour les magistrats du siège, hors magistrats du siège à la Cour de cassation, le premier président de Cour d'appel et le président de tribunal de Grande instance, cet avis est obligatoirement suivi. Le Conseil statue également en matière disciplinaire. Il compte 20 membres. Présidents :

- pour les magistrats du Siège : Bertrand Louvel.
- pour le Parquet : Jean-Claude Marin.

8 Florence Parly, *ministre des Armées*
Geneviève Darrieussecq, *secrétaire d'Etat*

9 Le Conseil constitutionnel
Président : Laurent Fabius

10 Le Conseil supérieur de la magistrature
Président : Bertrand Louvel

11 Agnès Buzyn, *ministre des Solidarités et de la Santé*
Christelle Dubos, *secrétaire d'Etat*

12 Le Conseil économique et social
Président : Patrick Bernasconi

13 Bruno Le Maire, *ministre de l'Economie et des Finances*
Mounir Mahjoubi, *secrétaire d'Etat, chargé du Numérique*
Agnès Pannier-Runacher, *secrétaire d'Etat*

14 Le Conseil d'Etat - *Vice-président : Jean-Marc Sauvé*

15 La police, la gendarmerie, les Compagnies Républicaines de Sécurité

16 Muriel Pénicaud, *ministre du Travail*

17 Votre député :

18 Jean-Michel Blanquer, *ministre de l'Education nationale et de la Jeunesse*
Gabriel Attal, *secrétaire d'Etat*

19 Gérald Darmanin, *ministre de l'Action et des Comptes publics*
Olivier Dussopt, *secrétaire d'Etat*

20 Votre préfet :

21 Christophe Castaner, *ministre de l'Intérieur*
Laurent Nunez, *secrétaire d'Etat*

LE CONSEIL ECONOMIQUE SOCIAL ET ENVIRONNEMENTAL

C'est une assemblée constitutionnelle consultative placée auprès des pouvoirs publics. Par la représentation des principales activités économiques et sociales, le Conseil favorise la collaboration des différentes catégories professionnelles entre elles et assure leur participation à la politique économique et sociale du gouvernement.

Il examine et suggère les adaptations économiques et sociales rendues nécessaires notamment par les techniques nouvelles.

Président : Patrick Bernasconi • Vice-Présidents : Patrick Lenancker, Dominique Gillier, Bruno Genty, Pascale Coton, Jean-François Naton, Claude Cochonneau, Carole Couvert, Antoine Dulin.

22 Votre Conseil Régional - *Président :*

23 Frédérique Vidal, *ministre de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation*

24 Jacqueline Gourault, *ministre de la Cohésion des territoires et des Relations avec les collectivités territoriales*
Sébastien Lecornu, *ministre, chargé des Collectivités territoriales*
Julien Denormandie, *ministre, chargé de la Ville et du Logement*

25 Annick Girardin, *ministre des Outre-Mer*

26 Franck Riester, *ministre de la Culture*

27 Didier Guillaume, *ministre de l'Agriculture et de l'Alimentation*

28 Votre Conseil Départemental - *Président :*

29 Votre Conseil Municipal - *Votre Maire :*

30 Roxana Maracineanu, *ministre des Sports*

31 La France
Prions pour les sujets d'actualité, les projets de loi, etc.

N'hésitez pas à personnaliser ce calendrier de prière. Merci de nous faire part de vos remarques et suggestions afin de l'améliorer !

LE CONSEIL CONSTITUTIONNEL

Cette institution est chargée d'examiner la conformité de la loi à la Constitution. Conçu initialement (Constitution du 04/10/58) comme un arbitre ayant essentiellement pour fonction de contrôler le respect du domaine de la loi par le législateur, le Conseil s'est transformé en juge de la conformité de la loi à l'ensemble des règles et principes à valeur constitutionnelle.

Outre ses fonctions essentielles en matière de contrôle de la régularité des grandes consultations politiques, il détient, dans d'autres domaines, le pouvoir de statuer sur certaines situations de droit (par exemple sur la conformité d'un engagement international à la Constitution).
Président : Laurent Fabius.

Le Conseil Constitutionnel compte 10 membres.

LE CONSEIL D'ETAT

C'est un conseiller du Gouvernement. Il examine les projets de loi et d'ordonnance avant que ceux-ci ne soient soumis au Conseil des Ministres. Il émet un avis sur la régularité juridique des textes, sur leur forme et sur leur opportunité administrative et peut être consulté par le Gouvernement sur toute question ou difficulté d'ordre juridique ou administratif. Il indique au Gouvernement quels sont, parmi les projets de textes communautaires, ceux qui touchent à des questions législatives et doivent en conséquence lui être transmis.

Le Conseil d'Etat est aussi l'échelon suprême de la juridiction administrative, qui juge les litiges entre les particuliers et l'administration.

Le Conseil d'Etat est présidé par son vice-président : Jean-Marc Sauvé • Secrétariat Général : François Sèner.

Le Conseil d'Etat compte environ 300 membres.

Comment PRIER spécifiquement ?

Quelques suggestions...

- Que Dieu élève des personnes capables, qui craignent Dieu, intègres, et qui soient des ennemis de la cupidité. *Ex. 18:21-22*
- Que Dieu leur donne des cœurs intelligents pour discerner le bien du mal. *1 Rois 3:9*
- Qu'ils fassent droit aux malheureux et qu'ils les affranchissent de l'oppression et de la violence. *Ps. 72:4 ; 12-14*
- Que Dieu les entoure avec des conseillers qui disent la vérité. *Prov. 16:3*
- Qu'ils ne disent pas de paroles mensongères. *Prov. 17:7*
- Qu'ils n'absolvent pas les coupables ni ne condamnent les justes. *Prov. 17:15*
- Qu'ils n'acceptent pas de présents en secret. *Prov. 17:23 ; 29:4*
- Qu'ils enlèvent les conseillers méchants. *Prov. 25:5*
- Qu'ils jugent les pauvres fidèlement. *Prov. 29:14*
- Qu'ils évitent les voyants et toute forme d'occultisme. *Es. 8:19*
- Que Dieu soit un esprit de justice pour celui qui est assis au siège de la justice. *Es. 28:6*

CPDH (Comité Protestant évangélique pour la Dignité Humaine)

BP 60091 - 67541 Ostwald Cedex 1
Tél. : 03 67 07 85 39
contact@cpdh.eu
www.cpdh.eu

en partenariat avec :

OBJECTIF FRANCE
1 rue Clément Ader
64510 Bordes
Tél. : 09 51 82 57 45
contact@objectiffrance.fr
www.objectiffrance.fr

CPDH
COMITE PROTESTANT
EVANGELIQUE POUR
LA DIGNITE HUMAINE

CPDH
COMITE PROTESTANT
EVANGELIQUE POUR
LA DIGNITE HUMAINE

Gouvernement
PHILIPPE IV
édition 10/2018

PRIONS POUR NOTRE PAYS

Calendrier mensuel de prière pour les autorités



“

J'exhorte donc, avant toutes choses, à faire des prières, des supplications, des requêtes, des actions de grâce, pour tous ceux qui sont élevés en dignité, afin que nous menions une vie paisible et tranquille, en toute piété et honnêteté.

Cela est bon et agréable devant Dieu notre Sauveur, qui veut que tous les hommes soient sauvés et parviennent à la connaissance de la vérité. (1 Timothée 2:1-4)

”